



HAL
open science

Du fouillis végétal à l'espace gazonné : structure et typologie des jardins réunionnais de la Ravine des Cabris

Dominique Soulancé, Daniel Bley, Maryse Gaimard, Nicole Vernazza-Licht

► To cite this version:

Dominique Soulancé, Daniel Bley, Maryse Gaimard, Nicole Vernazza-Licht. Du fouillis végétal à l'espace gazonné : structure et typologie des jardins réunionnais de la Ravine des Cabris. Menozzi Marie Jo, et al. (eds). Les jardins dans la ville entre nature et culture, Presses Universitaires de Rennes & Société d'Ecologie Humaine, pp.317-339, 2014, Collection "Espaces et territoires", 978-2-7535-3263-2. hal-01015730

HAL Id: hal-01015730

<https://hal.science/hal-01015730v1>

Submitted on 27 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du fouillis végétal à l'espace gazonné. Structure et typologie des jardins réunionnais de la Ravine des Cabris

*Dominique SOULANCE, Daniel BLEY, Maryse GAIMARD
et Nicole VERNAZZA-LICHT*

S'intéresser aux jardins de l'île de la Réunion ne procède pas uniquement d'un attrait naturaliste ou esthétique car les jardins sont aussi des espaces de vie qui ont été au centre des préoccupations lors de l'épidémie de chikungunya qui a sévit sur l'île de 2005 à 2006.

Le chikungunya (celui qui marche courbé en swahili), est une maladie virale transmise par un moustique, *Aedes albopictus* (le moustique tigre). Identifiée dans les années 1950 en Afrique, elle a sévi au début des années 2005 dans l'Océan Indien (Cateau *et al.*, 2005 ; Gäuzere, Aubry, 2006). À la Réunion, elle a touché plus de 250 000 personnes sur les 800 000 que compte l'île. *Aedes albopictus* a pour biotope principal la proximité des habitations car il est anthropophile et s'adapte très bien aux gîtes que l'homme lui procure (vieux pneus, canettes et bouteilles vides, récipients abandonnés, bâches des piscines, carcasses d'appareils électroménagers, de voitures ou encore vases des cimetières). Le moustique se reproduit dans de petites collections d'eau stagnantes ombragées où la femelle est capable de déposer 3 à 4 pontes d'une centaine d'œufs chacune au cours de sa courte existence (3 à 4 semaines maximum). À chaque ponte, elle doit nécessairement se nourrir en prélevant un « repas de sang » chez un animal à sang chaud (Fontenille, 2006 ; Peyronnet, 2006). Les jardins lui offrent le maximum de conditions favorables à son développement et à sa reproduction.

L'infection à chikungunya est une arbovirose qui provoque une forte fièvre, des éruptions cutanées et surtout des douleurs articulaires très souvent invalidantes. Cela peut durer d'une semaine à plusieurs mois et s'accompagne d'une fatigue intense (Guillery, 2005 ; INVS, 2008). En l'absence de traitement spécifique et de vaccin, la possibilité de lutter contre la maladie a été de mettre en œuvre, dans l'urgence, une lutte vectorielle avec pour objectif de détruire les moustiques et surtout d'éliminer les gîtes larvaires (Fenetrier *et al.*, 2008). Des campagnes d'information (affiches, presse, radios...) et de démoustication ont été mises en place par les autorités (direction régionale des Affaires sanitaires et sociales, municipalités, État/armées). Elles ont fait l'objet de controverses pour

une population qui ne savait pas faire le lien entre environnement et santé en matière de chikungunya et qui n'était pas prête à accepter facilement des mesures venant perturber leurs habitudes dans la gestion quotidienne de leur environnement de proximité (Bley, Setbon, 2009 ; Lombart, 2006 ; Taglioni, 2009). Ces politiques de prévention ont mis l'accent sur le risque que constituait le jardin et il a été rapidement demandé à la population de devenir acteur en agissant sur son environnement et en éliminant les sources potentielles de gîtes (pneus, objets stockés à l'extérieur, soucoupes sous les pots de fleurs, déchets verts), en nettoyant les gouttières des maisons, en recouvrant les citernes d'eau pluviale, en vidant les bassins ou encore en remplaçant l'eau des pots de fleurs dans les cimetières par du sable.

Ce jardin, qui participe de l'identité réunionnaise, a une dimension esthétique et sociale forte. Il est luxuriant : nous sommes en milieu tropical dans une zone d'importante biodiversité avec une grande diversité d'espèces végétales importées du monde entier (Payet, 2006). La pluviométrie est relativement importante jusqu'à 8 000 mm par an dans les zones « au vent » mais elle peut atteindre moins de 1 000 mm par an sur la côte occidentale, la côte « sous le vent ». La végétation de cette dernière est donc moins exubérante. Les végétaux ont commencé à s'implanter dès l'émergence de l'île. Les semences sont arrivées grâce aux vents, aux courants marins et aux oiseaux puis certaines de ces plantes se sont modifiées pour donner des espèces nouvelles, dites endémiques. Il existe 160 espèces endémiques à la Réunion, 700 espèces indigènes et pas moins de cinq genres endémiques. Avec l'arrivée de l'homme sur l'île, de nouvelles plantes sont apparues : certaines espèces se sont si bien adaptées qu'elles sont devenues envahissantes et qualifiées de pestes végétales car elles entrent en compétition avec les plantes indigènes qui voient leur espace de colonisation se réduire de plus en plus et irrémédiablement (Cadet, 1996 ; *L'île de la Réunion par ses plantes*, 1992).

Les Réunionnais sont fiers de leurs jardins et n'avaient pas imaginé qu'il puisse constituer un risque sanitaire et qu'il leur faudrait revoir la gestion de cet espace.

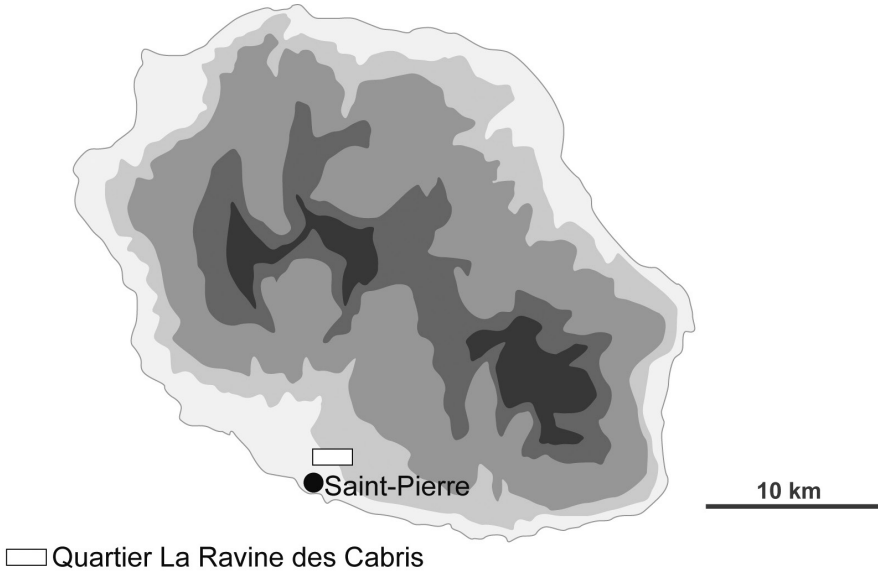
La zone d'étude : la Ravine des Cabris

La Ravine des Cabris est située au nord de St Pierre entre la ligne Paradis et la ligne des Bambous à 250 mètres d'altitude (figure 1). Son appellation apparaît vers 1730 et vient des nombreux cabris¹ marron qui y prospéraient. Cette zone rurale d'habitat traditionnel, plongée dans la verdure des manguiers, des bambous et des orchidées était le plus grand centre de production de café de l'île (*La Ravine des Cabris, la beauté magique*, 2006). Après le café, on y cultiva la vanille et la canne à sucre. Le développement démographique et la pression foncière

1. Lorsque l'on parle de cabri à la Réunion, il ne s'agit pas de cabri tel qu'on l'entend en métropole. Le cabri réunionnais est une chèvre : le cabri mâle s'appelle cabri et les métropolitains appellent le cabri femelle « bouc ». Beaucoup de Réunionnais élèvent des cabris car ils sont appréciés pour leur viande. Le cabri massalé, d'origine indienne, est un plat typique de l'île de la Réunion. La Ravine des Cabris doit son nom aux accidents du terrain (ravine) et aux cabris qui l'habitent.

favorisèrent une urbanisation rapide au cours des dernières décennies. C'est aujourd'hui une zone résidentielle forte de 15 000 habitants, avec un habitat individuel majoritaire où se côtoient maisons modernes et maisons traditionnelles et qui a conservé son cachet d'antan et ses espaces verdoyants.

Figure 1: La Ravine des Cabris à la Réunion.



Réalisation : Marie-Louise Penin, ADES-CNRS, 2011.

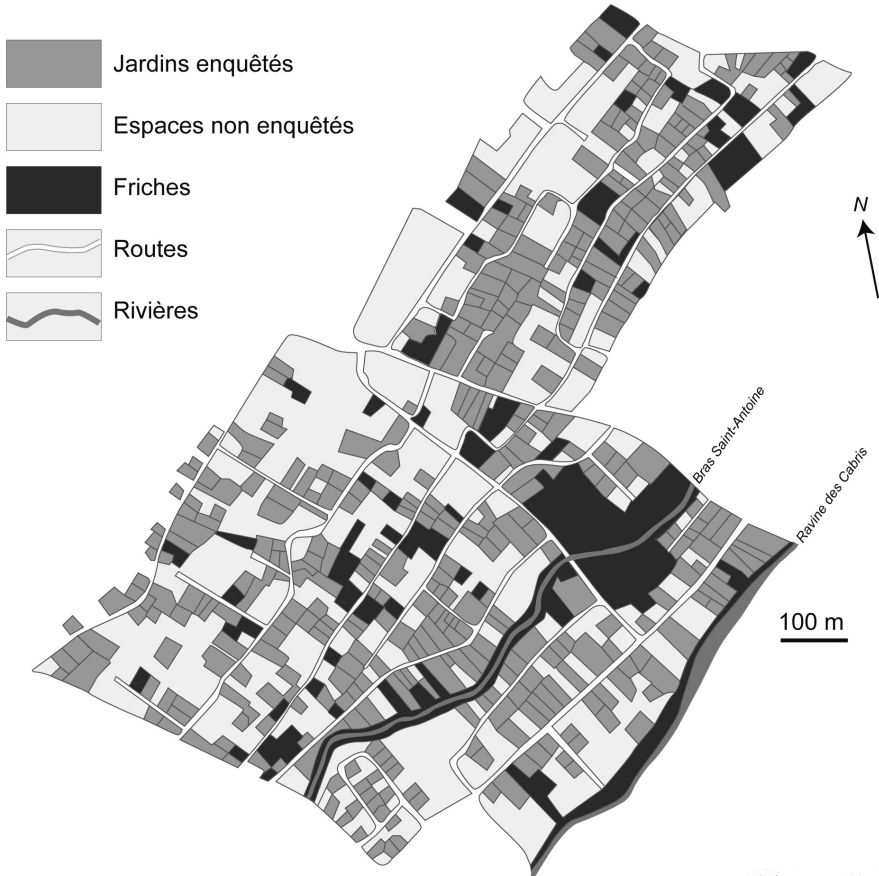
C'est dans la commune de St Pierre que sont apparus les premiers cas de chikungunya en 2005. La Ravine des Cabris est alors un lieu de forte prévalence : très végétalisée avec une forte densité d'Aèdes, elle concentre les conditions favorisant le contact homme/vecteur et par conséquent la diffusion de l'épidémie. Plusieurs travaux ont été réalisés dans cette zone et nous utiliserons dans cet article les résultats provenant de deux enquêtes menées en 2007 et en 2008 (Bley *et al.*, 2009).

L'enquête sur le chikungunya (figure 2) a porté sur 415 ménages (1 267 individus) résidant en habitat individuel avec un espace extérieur. Le questionnaire comportait quatre volets : cellule familiale, habitat/jardin, recours aux soins lors de l'épidémie et perception de l'environnement et de la santé. Il était complété par une observation des jardins.

Au terme de cette étude sur le chikungunya, il s'est avéré intéressant de continuer à travailler plus spécifiquement sur les jardins. Nous avons retenu 11 jardins représentatifs de la Ravine des Cabris, parmi les 415 jardins visités. Nous avons cartographié chaque parcelle (habitation, espèces cultivées, plantées, points d'eau) et avons procédé à l'inventaire complet des espèces présentes dans chacun

des jardins. Nous avons aussi, à partir d'entretiens, fait l'historique de l'évolution et de la structuration des espaces extérieurs à la maison et nous avons recueilli les pratiques des individus et leurs représentations en termes de qualité de vie. Un corpus photographique de ces 11 jardins a été constitué.

Figure 2 : La Ravine des Cabris – Zone enquêtée.



Réalisation : Marie-Louise PENIN, CNRS, 2011.

Maisons et Jardins à la Ravine des Cabris

La société réunionnaise bien que métissée reste pluriethnique. Originaires de France, de Madagascar, d'Afrique, d'Inde, de Chine, les créoles cultivent fidèlement leurs traditions ancestrales mais il existe un domaine où toutes les communautés se rejoignent, dans lequel toutes les différences ethniques et religieuses s'estompent : le jardin (Specht, 2010).

Le jardin étant éphémère, il ne reste que très peu de traces des jardins anciens à la Réunion, pas d'écrit ni de description, seulement quelques photos. Il existe depuis le début du peuplement de l'île deux types de jardins : le petit jardin de case et celui des grandes demeures (Hoareau I., 2005).

À la Réunion, l'habitat traditionnel est individuel (figures 3) : c'est la *kaz**² construite en bois, ornée de lambrequins, sans étage et colorée, s'agrandissant au fil des naissances. Son toit est en tôle d'où sa dénomination de « bois sous tôle ». Elle est construite sur une parcelle généralement close appelée *kour**, entourée de haies vives et accessible par un *baro**. Sur le devant de la case créole on trouve souvent une terrasse ouverte, légèrement surélevée, la *varangue**. Espace de fraîcheur et de transition entre l'intérieur et l'extérieur de la maison, elle est traditionnellement ouverte sur la rue. C'est un lieu de repos où l'on dispose les plantes rares et les plantes en pots. Elle est le trait d'union entre le jardin et la case (Mery, 2008). L'extérieur de la maison, la *kour**, se partage ainsi entre le jardin à l'avant et un espace de stockage à l'arrière. L'espace de devant est organisé en deux parties autour d'une allée centrale qui conduit du *baro** à l'entrée de la case. L'espace de derrière est réservé aux activités domestiques, au petit élevage de poulets ou de cabris : on y trouve souvent une cuisine extérieure « au bois », un point d'eau, et divers objets stockés (Wolf, 1991). Petites ou grandes, populaires ou bourgeoises, campagnardes ou urbaines, les cours créoles se conforment toutes à ce même type d'organisation (Specht I., 2010).

Figures 3 : Les maisons traditionnelles de La Réunion.



Baro. Source : Photographie de D. SOULANCÉ.

2. Les mots suivis d'un * renvoient au glossaire à la fin du chapitre.



Kour et Kaz. Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Varangue. Source : Photographie de D. SOULANCÉ.

Le jardin est luxuriant et la densité et la diversité des plantes et des fleurs donnent un sentiment d'un inextricable fouillis coloré mais néanmoins ordonné. Il est ombragé souvent par des arbres fruitiers. Traditionnellement, il présente de multiples usages : il protège, décore, nourrit et soigne. Il protège car il est clos ; il décore car c'est un espace voué aux fleurs, en formation dense, mariant les couleurs ; il nourrit avec ses arbres fruitiers, ses plantes aromatiques et ses épices ; il soigne avec ses plantes médicinales.

À la Ravine des Cabris, les 415 ménages étudiés vivent sur des parcelles de 600 m² en moyenne et sont en majorité propriétaires de leur maison (75 %). Les maisons sont construites en dur pour 88 % d'entre elles ; les autres sont en bois sous tôle. Toutes possèdent des installations sanitaires modernes mais seulement un quart d'entre elles sont raccordées au tout-à-l'égout. Les trois quarts possèdent une varangue et le tiers une cuisine extérieure.

L'espace devant la maison est généralisé à toutes les habitations et 80 % possèdent également un espace à l'arrière. À l'exception de dix propriétés, les parcelles sont toutes closes : le type de clôture le plus répandu est le mur de pierre parfois complété d'un grillage ou d'une palissade en bois, le tout fermé par un baro*.

La présence de plantes s'observe dans quasiment tous les jardins. Elles sont soit en pleine terre (71 % des jardins de devant et 65 % des espaces de derrière) soit en pots sans soucoupe (respectivement 69 % et 44 %). À noter que nous avons trouvé quelques pots avec des soucoupes dans un jardin sur quatre en moyenne – la prévention du chikungunya passe par la suppression des soucoupes sous les pots pour éviter la présence d'eau stagnante dans le jardin et la prolifération des larves.

Dans 85 % des cas, l'espace devant la maison est un jardin d'agrément. Dans près de 60 % des jardins, on note la présence d'arbres fruitiers. En revanche, le jardin n'est guère utilisé comme potager : celui-ci se trouve à l'arrière de la maison dans 7 % des cas. On a pu observer que seulement 15 % des propriétés possèdent une basse cour ou d'autres parcs à animaux (cabris, chiens, tortues, oiseaux...) situés à l'arrière de la maison. Dans le quart des jardins on trouve des objets stockés, toujours dans la partie arrière de la kour* (généralement du bois, des bouteilles vides, des objets usagés, de vieilles carcasses d'appareils électroménagers, des pneus et divers matériaux de construction...). Ces objets sont stockés sans aucune protection, ni bâche, ni abris fermés (rares sont les abris couverts, 10 % des cas). Ils sont donc, en fait, très rarement protégés de l'humidité.

L'entretien du jardin est le travail du chef de ménage aidé de son épouse, plus rarement des enfants. 6 % des ménages enquêtés ont recours à un jardinier. L'épouse s'occupe seule du jardin de devant et l'entretient régulièrement, en général le matin. 30 % des enquêtés disent s'en occuper quotidiennement et une majorité plusieurs fois par semaine. Les jardins sont bien entretenus mais on a pu remarquer que l'arrière de la maison est presque toujours moins bien nettoyé que l'avant. Les déchets de jardin (ou déchets verts) sont dans la grande majorité des cas confiés au ramassage public ou emportés à la déchetterie. Quelques

ménages transforment leurs déchets en compost, les brûlent ou les donnent à manger aux animaux.

Presque toutes les habitations possèdent au moins un point d'eau dans le jardin, un robinet pour la plupart, une citerne de récupération des eaux de pluie (57 %) et pour l'arrosage, un tuyau - quelques uns utilisent encore un seau ou un arrosoir. En revanche, l'arrosage automatique intégré demeure rare. On observe la présence de quelques lavoirs, puits et bassins d'ornement, ainsi que 33 piscines dont 3 sont abandonnées et sources d'eau stagnante.

La gestion de l'eau est primordiale dans l'entretien des jardins

À la Ravine des Cabris comme dans toute l'île de la Réunion, la consommation d'eau n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. Chaque foyer réunionnais consomme environ 269 litres d'eau par jour, contre 165 litres en métropole : cette consommation est très nettement au-dessus de la moyenne nationale. Le prix de l'eau est fixé par la commune : chaque collectivité établit sa propre tarification en fonction des charges à recouvrer et toutes les communes pratiquent une tarification progressive, dans laquelle le prix du m³ varie selon des tranches de consommation, avec des barèmes très divers. Ce trait constitue une spécificité du département dans la mesure où, en métropole, la très grande majorité des municipalités (68 %) appliquent un tarif constant. Ce tarif progressif interdit de parler du prix de l'eau : il n'est pas unique et il y a autant de prix unitaires qu'il y a de niveaux de consommation. Pour une consommation type moyenne de 120 m³ par an, les tarifs réunionnais sont nettement inférieurs à la moyenne nationale (1.40 euros contre 3.01 euros, en moyenne, pour les communes avec assainissement collectif) et nettement inférieurs aux tarifs pratiqués en Guadeloupe (3.7 euros), en Martinique (3.3 euros) ou en Guyane (1.8 euro). La ressource demeure plus abondante à La Réunion, ce qui va dans le sens d'un prix plus bas. Une forte consommation et un faible niveau de prix, cela peut laisser à penser que les ménages ont des pratiques peu économes : il y a surconsommation. L'eau semble être considérée comme une ressource inépuisable et un bien commun disponible également pour tous les habitants (*Le caractère incitatif de la tarification de l'eau à La Réunion*, 2006).

Le jardin est un facteur de forte consommation. Le fait d'avoir un jardin conduit à une augmentation de la consommation par jour et par habitant de 50 % à 60 %, selon les différents niveaux de revenu. Ce chiffre met alors en évidence l'importance des usages extérieurs dans la consommation. Les ménages n'ont pas tous les mêmes comportements. Il existe deux catégories de consommateurs, les hauts et les bas revenus. Les hauts revenus (ce sont les plus gros consommateurs) ne sont pas sensibles au prix de l'eau alors que les bas revenus conditionnent leurs usages au climat. La demande des bas revenus varie avec les prix et le revenu mais les effets de ces variables sur la consommation sont faibles. Ainsi, par exemple, une hausse de l'abonnement de 100 euros conduit à une réduction de la consommation par jour et par habitant de 20.9 litres

(soit une réduction de 30.5 m³ sur l'année pour un ménage de 4 personnes) et un accroissement du prix de l'eau de 1 euro réduit la consommation par jour et par habitant de moins d'un litre. Compte tenu du faible niveau du prix de l'eau à la Réunion, les ménages ne font pas très attention à leur consommation. Selon l'INSEE, les estimations montrent que la consommation augmente avec l'âge : entre deux individus ayant un an d'écart, le modèle prédit que le plus âgé aura une consommation plus forte de 1 % et cette différence passe (linéairement) à 10 % pour un écart de 10 ans. De nombreux économistes considèrent que, compte tenu de la faible sensibilité de la demande au prix, la seule hausse des tarifs n'est pas suffisante pour rendre compte de la baisse de la consommation des ménages. Il convient alors d'accompagner l'augmentation des prix de mesures complémentaires avec, compte tenu de l'importance du jardin, des campagnes d'information et de sensibilisation ciblées plutôt sur les hauts revenus et les usages extérieurs, des dispositifs incitant les ménages à s'équiper avec des systèmes économes en eau notamment d'arrosage, voire encore des mesures plus autoritaires de restriction (*Moi aussi j'économise l'eau*, 2006).

À ce titre, l'Office de l'Eau de la Réunion a créé plusieurs plaquettes intitulées *Moi aussi j'économise l'eau* (2007) et *L'eau de pluie, une ressource naturellement à votre disposition* (2009) où il donne des consignes pour économiser l'eau telles que balayer son allée au lieu d'utiliser un jet d'eau, arroser son jardin de préférence tôt le matin ou le soir afin d'éviter l'évaporation, gratter la terre autour des plantes pour économiser deux arrosages, arroser directement au pied des plantes, utiliser des techniques d'arrosage économes comme le goutte à goutte, garder l'eau de lavage des fruits et légumes pour arroser ses plantes, planter des fleurs, des arbres et une variété de gazon adaptés au climat ou réduire l'espace consacré à la pelouse, car elle consomme beaucoup plus d'eau que d'autres plantes. Éviter de tondre la pelouse à ras du sol : en gardant l'herbe à une hauteur d'au moins 6 cm, la pelouse retiendra mieux l'humidité. Installer un programmeur d'arrosage pour un fonctionnement le soir ou tôt le matin. Mais aussi bâcher la piscine pour réduire l'évaporation de l'eau de 80 % (près de 200 litres d'eau peuvent s'évaporer chaque jour de la piscine), faire laver sa voiture dans une station de lavage au lieu d'utiliser le tuyau d'arrosage (économiser ainsi 140 litres d'eau). Il explique encore pourquoi utiliser l'eau de pluie, comment faire pour la récupérer, comment la stocker et comment disposer d'un crédit d'impôt de 25 % du montant des dépenses réalisées afin d'inciter la population à économiser l'eau.

Typologie des jardins

À la Ravine des Cabris, la petite maison comme la grande propriété vit au rythme de son jardin et de ses couleurs. Chacun l'organise en choisissant plantes et couleurs dont les combinaisons sont infinies. Ceci donne à chaque jardin sa personnalité et son originalité. Il comporte une variété infinie d'espèces conjuguées selon la saison.

Les plantes ont une valeur symbolique dont nous pouvons donner quelques exemples : les feuilles du manguier protègent la maison des visites d'esprits mal intentionnés ; les épines du christ (*Euphorbia milii*), fleurs avec de grosses épines, défendent la maison de l'extérieur, elles sont souvent placées à l'entrée des jardins ; quand la jeune fille se marie, si l'on met une note de couleur dans le bouquet blanc... c'est qu'elle a perdu sa virginité³ ! [...]

Les observations et les entretiens, réalisés dans les onze jardins sélectionnés comme représentatifs de la diversité des jardins de la Ravine des Cabris, ont permis d'établir quelques grandes catégories s'organisant des jardins traditionnels aux jardins modernes en passant par une catégorie intermédiaire qui combine des éléments du jardin traditionnel avec ceux du jardin plus actuel. Cette typologie demeure propre à la Ravine des Cabris.

Le jardin traditionnel

L'habitat traditionnel à la Ravine des Cabris est une petite maison en bois sous tôle avec un jardin dense et luxuriant structuré autour d'une allée centrale et visible de la rue. Nous avons répertorié deux types de jardins que nous avons respectivement appelés « fouillis végétal vert » et « fouillis végétal coloré ».

Comme exemple du fouillis végétal vert, nous pouvons décrire une parcelle de 575 m² clôturée par des grillages et des végétaux dans laquelle se trouve une maison en bois sous tôle dont une partie est en dur mais qui possède néanmoins toutes les commodités d'une maison actuelle (douche, WC). Elle est habitée par un couple de personnes âgées (85 ans), originaire de La Ravine des Cabris, retraité et de condition modeste – le couple a eu le chikungunya (figures 4a).

La parcelle est assez représentative des kours* créoles traditionnelles avec un jardin d'agrément à l'avant et une cour à l'arrière comportant une cuisine extérieure « au bois ». Le jardin conserve une dimension traditionnelle du fait que les espèces végétales ont été plantées, de part et d'autre de l'allée bétonnée qui mène à la case, au hasard dans un véritable désordre qui donne une impression de fouillis végétal. D'autre part, l'originalité de ce jardin réside en la présence de clôtures intérieures en bois et grillages qui séparent les différents espaces de la kour*. Nous avons certes un fouillis végétal mais qui reste ordonné. La majorité des plantes sont en pots et, à contrario des jardins créoles typiques, la luxuriance de ce jardin et l'abondance du décor tiennent essentiellement à la présence de plantes vertes de type palmistes et fougères et à l'absence de fleurs colorées. Le jardin n'est donc pas fleuri hormis les anthuriums (*Anthurium scherzerianum*) en pots qui sont des plantes faciles d'entretien et qui font partie de l'ordinaire des Réunionnais. En matière de diversité des espèces dans son jardin, le propriétaire explique « qu'il plante tout ce qu'il trouve pourvu que ce soit vert » et qu'il n'utilise aucun produit chimique. Ce jardin est ombragé par une multitude d'arbres qui retiennent l'humidité propice à la prolifération des moustiques : manguier (*Mangifera indica*), goyavier (*Psidium guajava*), palmiste (*Dictyosperma album*), grenadier (*Punica granatum*).

3. Issu d'entretiens au cours des enquêtes.

Figures 4a : Le jardin traditionnel vert à la Ravine des Cabris.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Sources : Photographie de D. SOULANCÉ et schéma de V. HOAREAU.

C'est le mari, encore valide, qui s'occupe du jardin. Son âge ne lui permet plus de l'entretenir plus de deux fois par semaine et il explique qu'il serait aujourd'hui incapable de prendre soin d'un jardin fleuri. La maison n'est plus très bien entretenue, les gouttières ne sont pas nettoyées et la fosse septique ne fonctionne plus...

Le second exemple concerne une parcelle de 1 138 m² dont 842 m² de jardin sur laquelle sont implantés deux maisons et un grand abri de voiture sur lequel pousse une vigne. Comme dans le cas précédent il s'agit d'une parcelle clôturée par une barrière en bois ajourée qui rend le jardin bien visible de la rue (figures 4b).

À la Ravine des Cabris, comme dans d'autres lieux de l'île, le parcellaire est découpé historiquement en bande « du sommet des montagnes au brisant des lames » (Lavaux, 1998). Les parcelles de ce fait sont souvent très allongées. Elles portaient à l'origine une petite case traditionnelle, agrandie et améliorée au fil des générations et des héritages et habitée par les parents et les grands parents, les enfants faisant construire sur la même parcelle une nouvelle maison. Ici, résident deux générations d'une même famille. Leur jardin est très représentatif des jardins créoles traditionnels : on retrouve à l'avant un amoncellement de plantes d'ornement et majoritairement à l'arrière des arbres fruitiers utilitaires.

*Figures 4b : Le jardin traditionnel fleuri
à la Ravine des Cabris.*



Source : Photographie de D.SOULANCÉ.



Source : Schéma d'E LEGROS.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.

C'est un jardin généreusement planté avec une grande diversité d'espèces du monde entier colorées et soigneusement choisies par la propriétaire, une dame de 50 ans environ. Elle explique « qu'elle a une passion pour les orchidées et les roses ». Elle a eu jusqu'à 150 variétés de rosiers mais elle n'a pu tous les conserver à cause de la sécheresse. Aujourd'hui elle s'est spécialisée dans les orchidées et la réintroduction d'espèces disparues. Pour son mari, ancien cuisinier, elle a réservé un carré pour les plantes aromatiques et médicinales (romarin (*Rosmarinus officinalis*), citronnelle (*Artemisia abrotanum*), verveine (*Aloysia triphylla*), ayapana (*Ayapana triplinervis*), cannelle (*Osmunda cinnamomea*) et géranium (*Pelargonium x asperum*) mais aussi gingembre (*Curcuma longa*) et quatre-épices (*Pimenta racemosa*)) placé près de l'entrée de la maison afin qu'elles soient facilement accessibles. Les arbres fruitiers sont très divers et donnent de l'ombre aux caféiers (*Coffea*, Bourbon rond) : manguier (*Mangifera indica*), litchi (*Nephelium litchi*), bananier (*Musa paradisiaca*), papayer (*Carica papaya*), citronnier (*Citrus lemon*)

mais aussi jacquier (*Artocarpus integrifolia*), grenadier (*Punica granatum*), tamarinier (*Tamarindus indica*), jamblon (*Zyzygium jambolona*), jujubier (*Ziziphus mauritiana*), figuier (*Ficus carica*), goyavier (*Psidium guajava*) et sapotier (*Diospyros digyna*) ou encore vigne et olivier (*Olea europaea*). On trouve aussi l'indigo (*Cassia corymbosa*) et l'arbre du voyageur (*Ravenala madagascariensis*). Parmi les plantes et fleurs, on peut citer les roses, amaryllis (*Amaryllis belladonna*), langues de belle-mère (*Sansevieria trifasciata*), orchidées de toutes sortes dont la plus courante à la Réunion – l'orchidée puits d'or (*Oncidium cavendishianum*), hibiscus (*Hibiscus rosa sinensis*), épines du christ (*Euphorbia milii*), anthurium (*Anthurium scherzerianum*), cornes d'élan (*Platyserium bifurcatum*), vieux garçon (*Solenostemon scutellarioides*), crotons (*Codiaeum variegatum*), bougainvillées (*Bougainvillea glabra*), jasmin (*Jasmin grandiflorum*), anémones (*Anemone hupehensis* var. *japonica*)... Mais aussi des songes (*Colocasia esculenta*), vanille (*Vanilla planifolia*) et bâton mourongue (*Moringa oleifera*).

Le jardin, très entretenu et très arrosé par le propriétaire, en fait sa fierté. Pour préserver l'humidité aux pieds des plantes, elle répand de la sciure de bois sur les parterres. Elle y consacre par conséquent beaucoup de son temps entre entretien quotidien et choix et achat de plants chez le pépiniériste.

Ici, malgré l'impression générale d'un fouillis végétal coloré, on remarque une volonté d'organisation de l'espace : si les plantes d'agrément utilisent la majorité de l'espace, un coin est réservé aux plantes médicinales, plusieurs autres aux plantes aromatiques. Les fleurs sont dans le jardin du devant, bien à la vue des passants, les arbres fruitiers occupent tout l'espace derrière la maison. Tout comme dans le fouillis végétal vert, la présence de zones d'ombre et l'humidité favorisent la prolifération des moustiques : dans la plupart de ces jardins, les populations ont été victimes du chikungunya.

Ces jardins sont là pour être contemplés. Les plantes occupent totalement l'espace à l'exception de l'allée menant du baro* à la case. Dans ce type de jardin, on ne peut ni se reposer ni se promener devant la profusion, l'abondance et la densité des espèces. Mais il reste un lieu de loisir : de jardinage où les propriétaires passent le plus clair de leur temps libre. Ici, l'on se doit de noter la richesse des collections : les jardiniers recherchent les espèces rares, précieuses et mêlent plantes indigènes, endémiques et étrangères. Leurs collections sont leur fierté mais aussi source d'angoisse dans la mesure où ils ont peur de se les faire dérober. Passionnés par les orchidées, ils les cultivent en pots dans les serres.

Le jardin moderne gazonné ou « quand la pelouse gagne de l'espace »

À l'opposé des cases et de leurs jardins traditionnels de type « fouillis végétal » on trouve des maisons de construction plus récente, plus grandes et plus modernes. Cet habitat se caractérise par un système de clôture différent, souvent des murs pour se protéger des regards extérieurs et pour des raisons sécuritaires ou des haies de palmistes multipliant pour se protéger du vis-à-vis. Le baro* est alors

un grand et haut portail qui empêche la visibilité. La pelouse est privilégiée avec parfois la présence de piscines enterrées ou hors sol et de jeux pour enfants. Les occupants ont généralement un bon statut économique, parmi eux on rencontre souvent des métropolitains.

Le premier exemple est celui d'une grande maison d'une surface habitable de 200 m² sur une parcelle de 1 350 m² (figures 5a).

*Figures 5a : Le jardin pelouse
à la Ravine des Cabris.*



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Source : Schéma de V. HOAREAU.

C'était initialement un terrain agricole recouvert de faux poivriers que les actuels propriétaires ont arrachés, pour construire leur maison, trente ans auparavant. Le terrain ne ressemble en rien à celui des maisons traditionnelles. Complètement clos – murs et haie de palmistes multipliant (*Chrysalidocarpus lutescens*), il est essentiellement constitué de pelouse plantée d'arbres tropicaux – cocotiers (*Cocos nucifera*) sur le devant et manguiers (*Mangifera indica*), letchis (*Nephelium litchi*), et cœurs de bœuf (*annona reticula*) à l'arrière.

Les propriétaires, la quarantaine, cadres moyens tous deux en activité, y vivent avec leur fille qui est à l'université. Pour l'entretien du jardin, les propriétaires ont investi dans du matériel de jardinage (tondeuse à gazon, souffleur de feuilles...) afin de se faciliter la tâche. La pelouse est tondu tous les quinze jours et l'arrosage est relativement rare « afin que l'herbe ne pousse pas trop haut et ne devienne un gîte pour les moustiques ».

Nous pouvons citer un second exemple : celui d'une famille originaire de la Ravine des Cabris qui habite une grande maison moderne sur un étage mais dont la parcelle est plus petite (500 m²). À l'étage vit, depuis 12 ans, un couple avec ses deux enfants. Le rez-de-chaussée est occupé par le grand-père des enfants (63 ans), depuis 30 ans. Le couple, la trentaine, est en activité : lui est agriculteur et elle exerce comme coiffeuse. Ils aiment s'occuper de leur jardin. Afin de préserver leur intimité, ils ont fait construire un mur de clôture assez haut et planté une haie de duranta (*Duranta plumieri*). La rue étant ponctuée par de nombreuses disputes nocturnes, le mur de clôture permet de rassurer les propriétaires quant à leur sécurité. Sur le terrain entièrement gazonné, il n'y a quasiment pas d'arbres : un palmiste (*Dictyosperma album*), un manguier (*Mangifera indica*) et deux fanjans (*Cyathea borbonica*) morts avec des orchidées épiphytes. Les fleurs sont plantées devant la maison, le long de la haie de clôture ou en pots sous la varangue : roses et anthurium (*Anthurium scherzerianum*). Un potager – oignons (*Allium cepa*) et tomates (*Solanum lycopersicum*) – est aménagé sur le devant de la maison ce qui est relativement exceptionnel et atypique pour la Ravine des Cabris mais tient à l'activité agricole du jeune chef de ménage. Quelques plantes aromatiques et médicinales – romarin (*Rosmarinus officinalis*) et ayapana (*Ayapana triplinervis*) – poussent dans un coin du jardin (figures 5b).

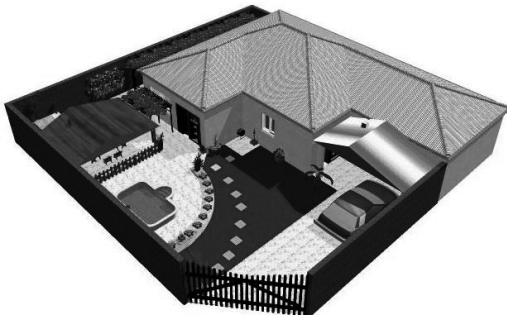
Figures 5b : Le jardin pelouse-détente et agrément à la Ravine des Cabris.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Source : Schéma de V. HOAREAU.

Ce jardin est le lieu de détente et d'agrément pour la famille qui aime s'y reposer et y passer du temps. Il sert de terrain de jeux aux enfants.

L'entretien est effectué par le grand père et la mère des enfants. Tous les après-midi, l'un d'eux se charge d'arroser les plantes et la pelouse, d'arracher les mauvaises herbes... Ce jardin est donc bien entretenu. On a pu remarquer que les habitudes de la famille par rapport à la ressource en eau sont assez peu responsables : les propriétaires, malgré le coût assez important de leur facture d'eau, n'économisent pas l'eau. En effet, ils arrosent la pelouse tous les soirs et lavent régulièrement voitures et tracteur à grande eau.

En résumé, ce jardin-pelouse est représentatif de bon nombre de jardins réunionnais à l'heure actuelle. Il traduit le fait qu'avoir un jardin ne signifie pas nécessairement être constamment occupé par l'entretien des plantes et que l'on peut avoir un jardin tout en simplicité qui soit agréable à regarder. Si la kour arrière a peu changé et conserve son authenticité, le jardin s'est « modernisé » et simplifié. La règle de la symétrie est moins respectée. La part accordée aux plantes médicinales et aromatiques diminue avec l'augmentation du niveau de vie. Malgré les recommandations lors de l'épidémie du chikungunya, y subsistent encore quelques massifs de fleurs dans des pneus ou délimités par des pierres qui sont autant de gîtes de reproduction des moustiques. Néanmoins, lorsque ce type de jardin est très bien entretenu avec une pelouse rase et peu arrosée, les foyers sont souvent épargnés par le chikungunya.

Le jardin de transition : entre créolité et modernité

Entre ces deux extrêmes, on trouve une multitude de jardins qui associent l'élément fondamental de la modernité qui est la pelouse (petit espace gazonné) avec la dimension traditionnelle du jardin réunionnais (arbres, fleurs et plantes en pots).

Le jardin sur lequel nous nous appuyons à titre d'exemple, montre bien cette transition. Il s'agit d'une propriété appartenant à une femme de 73 ans vivant seule depuis le départ de ses enfants et le décès de son mari. Elle habite une ancienne maison Tomi⁴ qu'ils avaient achetée en 1962. La maison a été rénovée, agrandie, et modernisée. Le jardin est assez vaste (869 m²) et bien entretenu (figures 6).

4. Les maisons Tomi (LEVENEUR, 2007) : trois acteurs – un architecte, un industriel et une banque – donnent naissance dans les années 1960 à la kaz Tomi, véritable révolution dans le paysage agricole de l'île de la Réunion. Maurice TOMI eut l'idée de faire construire une kaz mêlant bois et parpaing que l'habitant pourrait agrandir, améliorer et transformer à sa guise. Louis DUBREUIL, architecte pour le Crédit Agricole, réalisa le projet. L'instauration par cette banque de prêts à longs termes a permis à bon nombre de familles modestes, principalement en milieu rural, de devenir propriétaire de leur maison. La banque mit au point un slogan financier de choc : « Une case pour le prix de trois œufs par jour. » La case était montée en moins de trois semaines. Elle était divisée en quatre pièces (salon, salle à manger et deux chambres) avec à l'avant une varangue et à l'arrière une petite construction regroupant la cuisine et la salle de bain. La première kaz Tomi fut inaugurée à Ste Marie en 1961. Leur construction s'est arrêtée en 1973.

Figures 6 : Le jardin de transition à la Ravine des Cabris.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Source : Photographie de D. SOULANCÉ.



Schéma de V. HOAREAU et E. LEGROS.

À l'origine, avant l'arrivée de la propriétaire actuelle, le terrain était couvert d'arbres fruitiers et une sorte de petite étable abritait des poules et des porcs.

Aujourd'hui la propriétaire s'occupe seule de sa maison et du jardin malgré son âge mais, pour s'en faciliter l'entretien, après le décès de son mari, elle a fait couper les arbres fruitiers, ne conservant qu'un letchi (*Nephelium litchi*) et un manguier (*Mangifera indica*), et gazonner une partie de la parcelle. Par commodité et dans le souci d'éviter les gaspillages d'eau, elle a opté pour un arrosage intégré : elle arrose peu au tuyau d'eau. Elle a conservé les habitudes créoles et utilise fréquemment des plantes de son jardin comme tisane à usage médicinal. Un coin épices et plantes médicinales (romarin (*Rosmarinus officinalis*), gingembre (*Curcuma longa*), verveine-citronnelle (*Aloysia citrodora*), bétel marron (*Piper*), safran (*Canna indica*)) est aménagé, à cet effet, dans le jardin sur le côté de la maison de sorte qu'il est facilement accessible depuis la cuisine. Dans le jardin on remarque une grande diversité de plantes et de fleurs, en pots et en terre (anthuriums (*Anthurium scherzerianum*), oiseaux de paradis (*Strelitzia reginae*), queues de chat (*Acalypha hispida*), épines du christ (*Euphorbia milii*), ananas marron (*Astelia hemichrysa*), orchidées épiphytes sur manguier, géraniums (*Pelargonium x asperum*)...), certaines même sous serre (orchidées), mais dont la densité est bien plus faible que dans le jardin de type « fouillis végétal ».

Ce qui caractérise ce type de jardin que nous avons qualifié de « transition » est le fait « qu'il s'ouvre » par un espace gazonné et qu'il conserve sur une partie de la parcelle une grande variété de fleurs et d'arbres fruitiers. Le type d'arrosage varie selon les foyers mais beaucoup arrosent encore au tuyau d'eau, le matin ou en fin d'après-midi, ce qui les expose plus à la maladie.

Conclusion

Le jardin demeure une dimension importante de la vie des Réunionnais de par le nombre et la diversité des espèces végétales plantées, le temps consacré à l'entretien, les multiples usages, l'investissement affectif et la fierté du résultat. Les habitants des maisons traditionnelles comme ceux des maisons plus modernes considèrent que le jardin est indispensable à leur qualité de vie : les uns soulignent la dimension esthétique, les autres la dimension ludique.

La kour* reste toute l'année colorée et attrayante du fait de l'abondance des espèces et de la floraison perpétuelle : les nouvelles fleurs masquent celles qui se fanent. Le jardin est bien souvent l'œuvre de la maîtresse de maison : elle est l'âme du jardin et y exprime son savoir-faire. Le jardin est, quant à lui, le reflet de la personnalité de son créateur.

Même si notre étude met en évidence des types de jardins très différents, chaque jardin garde cependant son originalité. À la Ravine des Cabris, il y a une grande hétérogénéité des habitats et des jardins : dans une même rue, le jardin de la petite case créole peut avoisiner une grande maison clôturée.

Cette passion des Réunionnais pour leur jardin explique également leur faible adhésion aux mesures de lutte anti-vectorielle lors de l'épidémie de chikungunya

(Bley *et al.*, 2009). Nous avons cependant pu constater, 18 mois après l'épidémie, qu'une grande partie de la population avait suivi les conseils de prévention pour éliminer les gîtes larvaires en enlevant les soucoupes sous les pots de fleurs, en nettoyant l'arrière de leur maison et en couvrant leurs réservoirs d'eau pluviale.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont participé à ce travail dans le cadre des collaborations et particulièrement pour la partie « enquête quantifiée à la Ravine des Cabris », le CUCS St Pierre, la DRASS et le service de lutte antivectorielle, les responsables du Lycée Victor Schoelcher (St Louis) et les enquêtrices, élèves de Terminale Pro de ce lycée et pour la partie « enquête jardins », les enseignants du département génie urbain et environnement de l'université du Tampon et plus particulièrement – Valérie Hoareau et Eric Legros, étudiants qui ont réalisé leur mémoire de L3 dans le cadre de cette étude.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet « ANTHROPO-MTV », 2005-2008, Milieu de vie et santé : la gestion des maladies transmissibles vectorielles à la Réunion à partir de l'exemple du Chikungunya – financé par l'ANR (programme SEST), coordonnateur Daniel BLEY.

Glossaire

Baro : portail ou grille qui ferme la kour et que l'on ne doit franchir sans avoir demandé d'une voix forte s'il y a quelqu'un - « na point personne? ». Est considéré comme impoli celui qui franchit cette barrière sans en avoir été invité (Gélabert, 2002 ; Hoareau, 2005).

Kaz : maison créole, la « kaz ou case » est souvent construite en bois, sans étage et colorée. À l'origine, elle est l'oeuvre des charpentiers de marine. Sa toiture, en tôle, résiste bien aux vents violents des cyclones. Carrée ou rectangulaire, ses pièces sont symétriques et communicantes pour une meilleure circulation de l'air : il n'y a pas de couloir. À l'origine, cuisine et sanitaires étaient situés à l'extérieur afin d'éviter tout risque d'incendie. Ses traits caractéristiques : la varangue et sa façade très ornementée qui concentre l'essentiel de la décoration architecturale (Barat, 2002).

Kour : mot créole désignant le terrain d'une maison et par extension le jardin. On y trouve parfois un autel familial, une petite chapelle, des statuette religieuses, un mini temple... symboles qui renseignent sur l'origine ethnique et religieuse des habitants du lieu. Autrefois faite de terre battue, elle servait d'espace de jeu aux enfants. Aujourd'hui elle est plutôt dédiée à la passion des fleurs ornementales (*Case en bois sous tôle et son jardin créole*, 2002-2010).

Lambrequins : ou lambroquins : frises en bois sculptées et ajourées en fines dentelles qui servent de bordures aux toitures des cases créoles et aux varangues. Présentent des dessins variés, symétriques, symbolisant des fleurs, des éléments de la végétation locale ou encore des fruits. Donnent aux habitations leur caractère unique. Esthétiques mais aussi utiles car placés à l'extrémité des toits, ils capturent les eaux de pluie qui ruissellent et les font dégoutter à la verticale en avant de la façade, protégeant celle-ci de l'humidité. Aujourd'hui le bois est souvent remplacé par de la tôle ou du PVC (Tournès, 2003).

Varangue : mot d'origine indo-portugaise désignant la véranda accolée à la maison et ornée de plantes. Pièce agréable à vivre car grande et ouverte sur le jardin. Espace frais et aéré où la famille aime à se retrouver et où l'on reçoit ses amis (Patval, 2009 ; Ricard, 2005).

Bibliographie

- BARAT C., *Cases créoles de la Réunion*, Paris, Les éditions du Pacifique, 2002, 135 p.
- BLEY D., SETBON M., « Perceptions et IEC sur la lutte antivectorielle », dans Fontenille D. et al., *La lutte antivectorielle en France*, Marseille, IRD Éditions, coll. « Expertise collégiale », 2009, p. 319-349 et CD-ROM.
- BLEY D., VERNAZZA-LICHT N., ERNST-VINTILA A., GAIMARD M., SAUZADE S., SOULANCE D., GAUZERE B.-A., MALVY D., *Savoirs, représentations et comportements des Réunionnais en matière de santé et d'environnement dix-huit mois après l'épidémie de Chikungunya*, XV^e actualités du Pharo – Arboviroses tropicales, 17-19 septembre 2009, Poster.
- CADET Th., *Fleurs et plantes de la Réunion et de l'île Maurice*. Singapour, Les éditions du Pacifique, 1996, 130 p.
- CATTEAU C., SISSOKO D., GAUZERE B.-A., AUBRY P., « Situation et enjeux sanitaires à l'île de la Réunion en 2005 », *Médecine Tropicale*, Marseille, 65(6), 2005, p. 515-524.
- CHAN-NG-YOK H., « La flore de la Réunion (listing des plantes réunionnaises : nom local, nom latin, familles) », [<http://www.liledelareunion.com/Fr/Flore/a.htm>], Bordeaux, 2010.
- FENETRIER E., VERNAZZA-LICHT N., BLEY D., MALVY D., SISSOKO D., AUBRY P., GAUZERE B.-A., *La gestion de l'épidémie de chikungunya 2005-2006 à La Réunion par le médecin traitant*, réunion de la Société de pathologie exotique, Saint Denis de la Réunion, 25 novembre 2008, communication.
- FONTENILLE D., SCHAFFNER F., « Le tour du monde d'un moustique », *Sciences au sud, le journal de l'IRD*, n° 34, mars-avril, 2006, p. 3.
- GAUZERE B. A., AUBRY P., *Le chik, le choc, le chèque. L'épidémie de chikungunya à La Réunion 2005-2006 en questions*, Sainte Marie, Éditions Azalées, 2006, 103 p.
- GELABERT S., *Reflète d'autrefois*, Saint-Denis, éditions S. Gelabert, 1999, 135 p.

- GUILLERY J.-M., « Chikungunya, une crise largement sous estimée », *Magazine de la communication de crise & sensible*, Nave, édition OIC, Observatoire national des crises, 2005.
- HOAREAU I., *L'Art du jardin créole*, La Réunion, Éditions Orphie, 2005, 175 p.
- Institut de Veille Sanitaire (INVS), « Qu'avons-nous appris de l'épidémie de chikungunya dans l'Océan Indien en 2005-2006? », *BEH*, n° 38-39-40, 2008.
- « L'eau de pluie, une ressource naturellement à votre disposition », *Plaquette de l'Office de l'eau Réunion*, [<http://www.eaureunion.fr>], Saint Denis, 2009.
- L'Île de la Réunion par ses plantes*, Éditions Solar, Conservatoire botanique de Mascarin, Luçon, 1992, 96 p.
- « La Ravine des Cabris, la beauté magique », [<http://www.ilebourbon.net.htm>], La Réunion, 2010.
- LAVAUX C., *La Réunion, du battant des lames au sommet des montagnes*, Paris, Éditions Cormorans, 1998, 456 p.
- « Le caractère incitatif de la tarification de l'eau à La Réunion », *Comité de bassin de la Réunion*, document d'accompagnement du SDAGE, 2006. [http://www.comitedebassin-reunion.org/IMG/Files/File/valorisation_sdage/DA2/1_caractere_incitatif.html].
- LEVENEUR B., *Petites histoires de l'architecture réunionnaise*, La Réunion, Éditions du Quatre Epices, coll. « Petites histoires », 2007, 72 p.
- LOMBARD J., *L'épidémie moderne et la culture du malheur. Petit traité du chikungunya*, Paris, L'Harmattan, 2006, 117 p.
- MÉRY D., « La "kaz" dans l'architecture réunionnaise », [<http://blog.bmykey.com>], La Réunion, 2008.
- « Moi aussi j'économise l'eau », *Office de l'eau de la Réunion*, [http://www.eaureunion.fr/fileadmin/user_upload/Actions_educatives/DEPLIANT_ECONOMIE_EAU.pdf], 2007
- « Les cases créoles », *Le blog de Patval*, [<http://patval974.over-blog.fr/article-33058768.html>], La Réunion, 2009.
- PAYET Y. *et al.*, *Mon jardin à la Réunion*, La Réunion, 18 Éditions, 2000, 181 p.
- PEYRONNET O., « Dossier Chikungunya », *PESTinfos*, Québec, [<http://pestinfos.voila.net/Chikungunya.html>], 2006.
- RICARD C., « Jardins & varangues Réunion », *Mensuel du jardinage & de la décoration péi*, Saint-Leu, La Réunion, n° 29 (juillet/août), 2005.
- SPECHT I., *Jardins de la Réunion. L'amour extrême des plantes*, La Réunion, Éditions Orphie, 2010, 304 p.
- TAGLIONI F., « Chronique d'une crise sanitaire, économique et sociale. L'île de La Réunion face au Chikungunya », *Infogéo*, Paris, UMR Prodig, 2009, 13 p. [http://anastasia.univ-paris1.fr/infogeo/Fichiers/Descriptifs_Articles/Chikungunya.pdf].
- TOURNES D., « Les lambroquins à La Réunion, géométrie du quotidien, géométrie de l'infini », [<http://nathalierun.net/passions/lambroquins/Lambroquins1.pdf>], La Réunion, 2003.
- WOLFF E., *Quartiers de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées à l'Île de la Réunion*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991, 207 p.

